ABAC PARTNERS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 10, rue du Colisée
75008 PARIS
823 020 466 RCS PARIS

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-LAZARE
Le 28/12/2023 Dossier 2024 00004412, référence 7564P61 2023 A 15004
Enregistrement : 0 € Penalites : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 2 NOVEMBRE 2023

Le deux novembre deux mille vingt-trois, à onze heures, au siège social de la société
Didier RASPAUD demeurant 16 rue Abbé Grégoire – 92130 Issy-les Moulineaux
Associé unique et seul Président de la Société ABAC PARTNERS,
A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital
- changement nom et n° siren de la société domiciliaire
- Modification des statuts
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital, décide de modifier comme suit l'article 8 - Capital social
Le capital social est fixé à la somme de 30 000 euros, divisé en 30 actions de 1 000 euros , entièrement libérées et de même catégorie, appartenant toutes à l'associée unique.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique prend note des modifications de la société domiciliataire, sans que ces changements entrainent une modification du siège de la société Abac Partners .
Nouveau nom : KANDBAZ – Siren 497 933 408 – agrément n° DOM2019029

TROISIÈME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Certifié conforme à l'original
L'associé unique
Didier RASPAUD